

Pour diffusion immédiate  
CNW 01  
et hebdomas de la région de Montréal

## **Raymond Bachand annonce une aide financière de 800 000 \$ au Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal**

**Montréal, le 11 septembre 2008** - Le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de Montréal, M. Raymond Bachand, annonce l'attribution d'une aide financière de 800 000 \$ au Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal (CEIM) pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2009. M. Bachand a fait cette annonce en présence de M<sup>me</sup> Hélène Desmarais, présidente du conseil et chef de la direction du CEIM.

L'aide financière accordée a pour objectif de stimuler l'entrepreneuriat en appuyant la création et le développement d'entreprises technologiques. Elle vise, entre autres, le soutien au fonctionnement de l'incubateur technologique.

Le CEIM offre des services de conseil-gestion spécialisés et des services connexes pour la création et le développement d'entreprises performantes dans les domaines des technologies de l'information et des télécommunications, du multimédia, des technologies industrielles, des sciences de la vie et du bioagroalimentaire. Ses services répondent aux besoins des entreprises technologiques en démarrage qui souhaitent réaliser des projets innovants.

L'incubateur joue un rôle clé d'accompagnateur auprès des entreprises technologiques et génère des retombées concrètes. « En aidant les entreprises à mieux se structurer, l'incubateur les aide à démarrer sur de meilleures bases et ainsi favoriser un meilleur taux de survie. L'incubation accélère le développement de nouvelles entreprises technologiques, ce qui contribue fortement à la création de nouveaux emplois », a soutenu M. Bachand.

Le CEIM a contribué à la création de plus d'un millier d'emplois de haut niveau depuis 2003. Fondé en 1996, le CEIM est situé dans le périmètre de la Cité du multimédia.

« Je me suis investie, depuis plus de 12 ans, dans la cause du CEIM parce que j'y crois profondément. Le CEIM contribue concrètement à alimenter un pipeline d'entrepreneurs et à stimuler l'émergence des meilleurs. Pour ce faire, l'appui de nos partenaires gouvernementaux nous est essentiel », a déclaré M<sup>me</sup> Desmarais.

« Les entreprises sont d'importants moteurs de notre économie en créant des emplois et de la richesse. Pour sa part, le gouvernement du Québec travaille pour créer un contexte favorable au démarrage d'entreprises technologique et c'est pourquoi nous tenions à être partenaires du CEIM », a conclu le ministre Raymond Bachand.

**Source :**

Anne-Sophie Desmeules  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre du Développement  
économique, de l'Innovation et de  
l'Exportation et ministre du Tourisme  
418 691-5650